



Que risque un artisan en aret d'activité depuis 1 an apres un pro

Par **bloum**, le **21/04/2009** à **21:12**

Bonjour,
voila j'été artisan il y a encore 1 an et ojourd'hui je sui commercial , j'ai soutraité un chantier a un collegue je n'ai servi que d'intermédiaire et pour la de prise de cote c 'est moi qui l'ai effectué , mon collegue a refait un devis a sont nom et a fait la pose , mal car je sui intervenu finir lors de ma prise de cote je me sui trompé dan le sens d'ouverture d'une porte , ma question et qu'esce que je risque etan plu a mon compte ?